

Souffrances psychiques, précarités et exclusions

stage n°38

■ DURÉE

Session de 3 jours (21 h)

■ DATES ET LIEUX (au choix)

9 au 11 mai 2022

MARSEILLE (PACA)

• RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

paca@cemea-formation.com

Tel : 04 91 54 25 36

20 au 22 juin 2022

LILLE (Nord-Pas-de-Calais)

• RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

accueil@cemeanpdc.org

Tél : 03 20 12 80 00

■ PRIX : 585 €

■ PUBLIC

Professionnel.le.s
exerçant auprès de personnes
en exclusion, en précarité (CHPS,
psychiatrie, etc...)

*Pas de pré-requis nécessaire
pour l'entrée en formation*

Dans le contexte social, économique et politique d'aujourd'hui, la souffrance psychique en lien avec la grande exclusion et la précarité pose un véritable problème de santé publique. Ce stage a pour but d'actualiser les connaissances des professionnel.le.s et de repenser les articulations entre le sanitaire et le social.

Objectifs

- Clarifier si les troubles psychiques entraînés par la précarité sociale et leur traitement relèvent de la psychiatrie, du travail social
- Travailler en réseau : le partenariat entre le secteur social et sanitaire, la place du médico-social

Contenus

- Apports en psychopathologie, clinique de la précarité et de l'exclusion. Apports et réflexions permettant des diagnostics, mais aussi des accompagnements plus pertinents prenant en compte la personne dans sa globalité
- Élaboration d'actions et stratégies locales pour mieux répondre aux besoins des usagers
- Cartographie des structures et réseaux existants

Méthodes pédagogiques

- Méthodes actives basées sur la participation des stagiaires
- Apports théoriques à partir de divers supports
- Réflexions et travail de groupe à partir de situations professionnelles amenées par les stagiaires et les intervenant.e.s



Jeunes en errance

<https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/>